



Procès-verbal

Commission des finances

| | |
|---------------------|--|
| Réunion du : | 22 février 2021 à 18h30 |
| A : | Visioconférence |
| Présidence : | M. Guy MONNIER. |
| Présents : | Mme Liliane ESPITALIER. MM. Didier BONTEMPS, Jean-Claude BUESSARD, Raphaël GERALDES, Kamel KHELLADI, Yves MUTTI, Daniel ROLET. |
| Excusé : | M. Philippe SURDOL. |

Guy MONNIER, président de la commission, souhaite la bienvenue aux membres de la commission.

Le procès-verbal de la commission des finances du 14 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

- | |
|-----------------------------|
| - 1. Projection au 31/12/20 |
|-----------------------------|

DEPENSES

Achats non stockés

Pour toutes les lignes, le total respecte au maximum 50% du budget prévisionnel, ce qui est donc conforme. Seule la ligne achat de matériel est supérieure, en raison de l'achat exceptionnel de distributeurs de gel.

Services extérieurs

Entretien des locaux

Par rapport au confinement du mois de mars et des mois qui ont suivi, nous avons cette fois un reste à charge, malgré la suspension des prestations. Cela découle du décret gouvernemental qui prévoit que les avoirs ne sont que de 70% des factures.

Noémie SYS

Cela concerne l'assistance pour l'informatique, et le réseau.

Autres services extérieurs

Convention ETR

Des discussions sont en cours entre la ligue et ses districts. Daniel ROLET suit et gère ce dossier, et il en dévoile certains aspects.

Frais de déplacements commissions

Les sommes sont très basses en raison du peu d'activité footballistique.

Impôts et taxes

Il n'y a pas de commentaires particuliers à apporter, tout étant conforme.

Charges exceptionnelles

Nous enregistrons une facture de la société UBIQUS. Cette société est intervenue afin que nous puissions tenir notre assemblée générale en visioconférence.

TOTAL DEPENSES 288.976,00 euros

RECETTES

Produits facturation clubs

Cotisations clubs

La prise en compte est de 50 % des sommes facturées, la projection étant réalisée au 31/12/20.

Produits publicité

Partenariats

Actuellement nous avons seulement 6.700,00 euros sur cette ligne. Guy MONNIER président de la commission précise qu'il sera surement difficile d'encaisser l'ensemble des sommes prévues en raison de la situation actuelle.

Subvention d'exploitation

Contrats d'objectifs

Daniel ROLET fait part de la confirmation de la FFF du maintien de la somme globale annuelle pour notre district.

Subvention ligue

Il y a un risque de connaître une baisse sur cette subvention, en raison de l'indexation par rapport au nombre de licenciés, qui est en baisse cette saison, et qui ne s'améliorera surement pas en raison de la pandémie.

Produits exceptionnels

Les dons des bénévoles (renoncement à remboursement de frais) sont très faibles en raison du peu d'activité.

TOTAL RECETTES 292.781,00 euros

| |
|-------------------------|
| - 2. Engagements Futsal |
|-------------------------|

Les équipes de futsal D1 n'ont disputé qu'une seule rencontre. Il n'y a à ce jour aucune visibilité sur une reprise éventuelle de cette compétition.

Dans l'état actuelle des choses, il n'est pas envisageable de facturer un engagement pour ces équipes.

| |
|---|
| - 3. Demande Subvention AFAF Haut Doubs |
|---|

L'Amicale des arbitres AFAF Haut Doubs, nous a fait parvenir une demande de subvention pour la saison 2020/2021, en nous fournissant un compte-rendu financier.

Une somme de 200,00 euros est allouée. En effet, la commission des finances avait pris la décision d'allouer 600,00 euros pour les amicales arbitres.

Etant donnée la création d'une nouvelle amicale, ce qui porte leur nombre à 3 pour notre district, la somme de 600,00 est divisée par 3, soit 200,00 euros chacune.

Il est à noter que le versement est conditionné par une demande écrite des amicales, et la production de leurs comptes.

| |
|---|
| - 4. Coûts travaux établissement d'Arbouans |
|---|

Guy MONNIER adresse ses remerciements à Yves MUTTI pour sa disponibilité afin de répondre aux

besoins durant la période des travaux.

Le chauffe-eau a été changé, ainsi qu'une toilette, et un radiateur.

La chaudière a fait l'objet de divers travaux de maintenance. Un complément doit être apporté (horloge).

Le total des coûts est donné aux membres de la commission.

D'autres travaux doivent être réalisés. Il s'agit de pose de carrelage, d'une seconde toilette à changer, et de menus travaux.

Une entreprise multi services a été contactée, mais elle tarde à rendre un devis. De fait, une autre entreprise a été contactée.

| |
|-------------------------|
| - 5. Questions diverses |
|-------------------------|

Chômage partiel

Le président du district dresse l'état aux membres de la commission des finances et annonce certaines décisions.

Dotation Nike

Elle sera utilisée cette année pour l'achat des récompenses en prévision des différentes actions qui en nécessitent (ex : finales de coupes). Cette décision est prise afin de réduire les dépenses en cette période compliquée financièrement.

**Le Président,
G. MONNIER**

**Le Directeur Administratif,
J. POBELLE**